



9, Rue du Docteur Audebert 16120 CHATEAUNEUF SUR CHARENTE • Třil: 05.45.21.08.08









16120 CHATEAUNEUF

ambulancechateauneuf@orange.fr et retrouvez nous sur





M. et Mme Ollivry-Brignon Opticiens Diplômés

Basse vision - Piles auditives

Ouvert du mardi au samedi

9h - 12h15 14h30 - 19h

42 rue Aristide Briand 16120 CHATEAUNEUF Tél. 05 45 97 04 22

· · · Remerciements

La Direction et le personnel remercie vivement les divers fournisseurs, artisans et prestataires dont la généreuse contribution a permis la réalisation de ce livret d'accueil.



POMPES FUNEBRES

FLEURENCEAU

Chateauneuf - Vibrac

05 45 97 04 89

Tous services funéraires Maisons funéraires







le goût du jardin

Jardinage · Végétaux · Equitation · Bricolage · Pêche Alimentation animale · Vétements · Cadeaux · Déco

05 45 66 21 14

Zone de l'Etang 16120 CHATEAUNEUF

Présentation

La résidence Félix Gaillard est un foyer pour personnes âgées, non médicalisé, pouvant accueillir 71 personnes en chambres individuelles. Elle se situe au cœur de Châteauneuf-sur-Charente, commune de 3500 habitants et chef lieu de Canton.

Placée entre Angoulême et Cognac, Châteauneufsur-Charente bénéficie d'un cadre rural accueillant et calme avec ses sentiers au bord de la Charente, son jardin public et ses vignes, et d'un cadre urbain grâce à son bourg, son marché, ses commerces et sa proximité avec toutes les structures départementales.



Fonctionnement

Le conseil d'administration :

La Résidence est un établissement public communal et ses principales orientations sont fixées par la Commission Administrative du Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.) de Châteauneuf-sur-Charente. Ainsi cette dernière est composée d'élus de la commune et de représentant d'associations luttant contre les handicaps ou aidant les personnes âgées.

Le conseil de la vie sociale :

Le conseil est composé de représentants de résidents, de famille de résidents, d'un représentant du personnel, du président du C.C.A.S. ou de sa vice-présidente et du Directeur du foyer.

Le conseil est un lieu privilégié d'information et d'expression des résidents. Il est élu pour 3 ans et se réunit au moins 3 fois par an.

Personnes accueillies

L'établissement accueille :

• toute personne de plus de 60 ans étant assez valide pour aller à table toute seule et ayant un minimum d'autonomie concernant sa toilette et son habillage.

Si la personne accueillie connaît de graves problèmes de santé lui faisant perdre un certain degré d'autonomie, pour son bien être il sera demandé à sa famille de prévoir un changement d'hébergement vers une structure médicalisée.

• des personnes de moins de 60 ans ayant une dérogation médicale.



Les chambres

La résidence est composée de 71 chambres individuelles faisant environ 16 m². Chaque chambre est composée comme suit :

- une salle d'eau avec WC et lavabo
- une penderie
- · un placard
- un appareil appel malade dans la chambre et la salle d'eau
- une prise de télévision
- une prise de téléphone.
- un balcon

Parmi ces 71 chambres, 6 disposent d'une douche individuelle dans leur salle d'eau. Chaque chambre est à meubler à la convenance du résident.





Soins

Chaque résident choisit son propre médecin traitant ainsi que leur infirmier ou infirmière et leur pharmacie.

Selon sa dépendance, des auxiliaires de soins et des agents sociaux sont présents pour l'aider dans l'accomplissement de certaines tâches quotidiennes, pour faire les premiers soins et avertir les personnes concernées en cas d'urgence.

Les services de la Résidence

Présence 24h/24h

Une présence 24h/24h et 7 jours/ 7 est assurée avec une veilleuse de nuit et au moins une auxiliaire de soins. Une sonnette est placée à la tête de lit et au niveau de la salle d'eau. Il est possible d'être équipé d'un médaillon pour sortir dans le parc.



9, Rue du Docteur Audebert 16120 CHATEAUNEUF SUR CHARENTE - Tül : 05.45,21.08.08 www.chateauneufsurcharente.fr/social-sante/maison-de-retraite

Sécurité

La résidence ne possède qu'une entrée. Toutes les portes de secours sont munies d'une alarme constante. Le bâtiment est également sous alarme la nuit.

Ménage

Le ménage est effectué quotidiennement par le personnel de la Résidence.

Lessive

Le linge est lavé au sein même de la résidence. Le linge est pris le lundi matin pour être redonné dans la journée du vendredi. Il est demandé que le linge soit marqué au nom du résident.

Restauration

Le petit déjeuner est servi dans la chambre. Cela permettra au résident de prendre son temps pour se préparer.

Le Déjeuner et le Dîner sont servis à 12h et 18h30 dans la salle de restaurant. Un plateau pourra être servi en chambre si la santé du résident l'exige. A chaque repas il peut y avoir deux ou plusieurs menus s'il y a un régime spécifique.

Le pensionnaire a la possibilité de ne pas manger à la résidence. Pour cela il suffit de nous avertir 24 heures à l'avance. De même, des invités peuvent déjeuner avec le résident avec participation financière (sauf les dimanches et jours fériés). Dans ce dernier cas, une table sera mise à disposition à côté du restaurant

Un goûter est servi tous les jours à 16h15 dans la salle de restaurant.

Chaque repas est établi par une diététicienne qui rencontre chaque nouvel arrivant. Des réunions avec cette dernière sont organisées pour évoquer tout sujet en rapport avec l'alimentation.

Tous les repas sont réalisés directement par la cuisine de la résidence qui travaille au maximum avec des produits frais.

La sécurité alimentaire est assurée par des prélèvements fréquents des aliments et sur les surfaces utilisées par le laboratoire départemental d'analyses de la Charente.





Le courrier et les journaux



Le courrier est donné tous les matins chaque jour ouvrable dans la boîte aux lettres attribuée au résident et située dans le hall de chaque étage.

Une boîte aux lettres est mise à disposition pour le dépôt de courrier. Le courrier y est relevé au minimum deux fois par semaine.

Si le pensionnaire est abonné à un journal distribué par transporteur, il sera apporté chaque matin dans sa chambre au moment du petit-déjeuner.

Animation

Diverses animations sont proposées à la résidence. Tous les jeudis, la bibliothèque est ouverte pour mettre à disposition ses nombreux livres et pour divers ateliers comme la décoration des salles quand il y a une fête de prévu, des jeux, du tricot...

Des spectacles par des professionnels ou des enfants sont organisés tout au long de l'année dans la Résidence ainsi que des lotos, des visites de chiens, du cinéma....Des sorties sont également organisées et sont possible grâce à notre minibus.

Culte

Une messe est célébrée tous les vendredis sauf le dernier de chaque mois dans la chapelle de la résidence.

Horaires d'ouverture

- Du 1^{er} mai au 30 septembre : de 7h30 à 20h30 (21h les dimanches et jours fériés).
- Du 1^{er} octobre au 30 avril : de 7h30 à 20h (20h30 les dimanches et jours fériés).

Il est possible de rentrer dans la résidence en dehors de ces horaires. Pour cela, il suffit de nous prévenir et de sonner à la porte d'entrée.

Espaces communs

- 5 salles de bains répartis dans chaque couloir de la Résidence
- hall d'accueil
- salle à manger



9, Rue du Docteur Audebert 16120 CHATEAUNEUF SUR CHARENTE - Tříl : 05.45.21.08.08 www.chateauneufsurcharente.fr/social-sante/maison-de-retraite

- un salon (également utilisé comme salle de spectacle)
- un petit salon
- une bibliothèque (également utilisée comme salle d'animation)
- une réfrigérateur à usage collectif au rez-

de-chaussée et au 1erétage

- un salon de coiffure
- une chapelle
- un ascenseur
- parc de la Résidence



Services de proximité

Les résidents peuvent faire appel à différents intervenants extérieurs de leur choix.

La pharmacie, le marché, la banque, le coiffeur, des supérettes.

Minibus

Un service de minibus est proposé aux résidents. Il s'agit d'une navette qui permet aux personnes âgées de Châteauneuf d'être véhiculé vers le marché et les supermarchés les mardis après-midi et jeudis matins.

Admission et tarifs

Admission

Après la visite du futur résident et de sa famille et la remise du dossier médical, l'admission est prononcée par le directeur du foyer après avis du médecin coordinateur.

Tarifs

Les tarifs journaliers sont fixés annuellement par les autorités de tarification. Et sont composés comme suit:

- Tarif hébergement comprenant le loyer, le ménage, le service de repas et la lingerie. Les résidents ont la possibilité de bénéficier de l'APL pour ce tarif.
- Tarif dépendance qui est fixé par le conseil général. Ce tarif comprend tout ce qui est en rapport avec les soins prodigués par les aides soignantes (la toilette, l'habillage, la prise de médicament...). Pour ce tarif, les résidents peuvent bénéficier de l'APA.

Ces tarifs sont affichés ou communiqués sur simple demande.



ART'CO is griffe des pros

PEINTURES - PAPIERS PEINTS - MATERIEL REVETEMENTS SOLS & MURS TISSU - VOILAGE - TRINGLES A RIDEAUX Siège Social : 34 rue de Segonzac - 16100 COGNAC Tél. 05 45 32 27 60 - Fax. 05 45 35 03 46

Magasin: 94-97-105 rue Lohmeyer-20 rue de Segonzac e-mail: deco-charentes@orange.fr

www.deco-charentes.com

